

Temps et conciliation : des perceptions différenciées

Parmi les usages du temps, la formation est au cœur de notre réflexion. Comment situer cette pratique dans le rythme imposé par de multiples temps sociaux ? Plusieurs enquêtes donnent des indications utiles pour comprendre comment les individus parviennent, ou non, à articuler des organisations temporelles associées à des activités bien distinctes. Au préalable, une représentation théorique de différents mondes du travail, mondes vécus sous l'angle de leurs temporalités apparaît nécessaire, en interrogeant les individus sur le sens qu'ils donnent à l'agencement et à l'articulation temporelle de leurs activités. Pour quelles personnes, le travail entraîne-t-il des difficultés de conciliation avec la vie privée ou familiale ?

Les rythmes professionnels

Comment les individus perçoivent-ils cette organisation temporelle ? Chenu (2002) distingue six grands types d'organisation du temps de travail, en réalisant une exploitation des données fournies en 1998 par les répondants actifs à temps plein lors de l'enquête Insee Emploi du temps. Il montre aussi que le sentiment d'être débordé ou bien inversement, de disposer de son temps correspond, pour chaque type d'organisation, à des rythmes de travail particuliers¹.

Des entrepreneurs fatigués mais autonomes.

Les agriculteurs, artisans, commerçants, professions libérales et professions de l'information, des arts et des spectacles² constituent un groupe caractérisé par un emploi du temps très particulier : horaires lourds connaissant une variabilité de durée d'une semaine à l'autre la plus importante, par rapport à la moyenne et en comparaison avec l'ensemble des actifs. Emmener du travail à la maison ou même travailler tout le temps à domicile sont des pratiques fréquentes. Elles sont accompagnées d'un envahissement des horaires de travail sur tous les jours de la semaine bien que des rythmes voisins de ceux des salariés puissent également se retrouver dans certaines des professions de ce groupe (communication, arts et spectacles). On ne s'étonnera donc pas que les entrepreneurs se déclarent fatigués, se plaignent de manquer de temps dans leur travail, tout en étant libres de choisir leurs moments de pause.

¹ Ce résumé présente cinq des six groupes. En effet, les enseignants constituent un groupe dont l'organisation a pour caractéristique d'articuler (sans pour autant les distinguer très objectivement dans les réponses apportées) un temps statutaire d'enseignement et un temps de préparation et de correction, répartis de manière bien plus libre.

² Bien que cette catégorie comprenne une majorité de salariés, beaucoup déclarent décider de leurs horaires comme le font les indépendants.

Salariés des services aux personnes, des horaires flexibles et parfois décalés.

Satisfaire les clients des commerces, hôtels et restaurants, assurer les soins aux patients ou agir auprès d'administrés ou bien encore maintenir la propreté des locaux impliquent des horaires décalés en tout début ou bien en fin de journée et, bien entendu, la nuit et en fin de semaine : le quart des répondants déclarent des semaines de travail de cinq jours dont au moins un en fin de semaine. Cette architecture calquée sur la fluctuation des demandes des particuliers ou des collectivités génère aussi, plus que dans les autres groupes, des emplois à temps partiel (12 % assurent des semaines de travail sur quatre jours et 5 % sur trois jours ou moins). Une telle flexibilité entraîne davantage de contraintes sur le choix des moments de pauses et des absences, alors que l'irrégularité et la variabilité des horaires d'une semaine à l'autre sont plutôt liées à un sentiment de ne pas avoir assez de temps, que ce soit au travail ou dans la vie quotidienne.

Organisation du temps standard des professions administratives, techniques et ouvrières.

Les semaines standard, correspondant à des horaires réguliers répartis sur cinq jours (entre 5 et 23 heures) avec une durée hebdomadaire proche de la moyenne (entre 35 et 44 heures), comportent deux jours de repos consécutifs. Cette organisation, que connaissent le tiers des actifs occupés à temps plein, est celle des "horaires de bureaux" plutôt que celle des "horaires de fonctionnaires", puisqu'elle est beaucoup plus répandue dans les grands établissements du secteur privé que dans la fonction publique. Se sentir fatigués en fin de journée en raison de la durée journalière de travail est relativement rare chez les employés et les ouvriers qualifiés, surtout lorsqu'ils sont salariés de grands établissements.

Les cadres, autonomes pour organiser leur temps de travail mais débordés.

Plus le niveau de qualification et de formation augmente, plus l'impression d'être débordé ou celui de manquer de temps au travail s'accroît... Les débordements du temps de travail sur le temps familial et domestique sont fréquents : les fins de journée ou soirées, parfois à domicile, sont consacrées à certaines tâches professionnelles. Les cadres se sentent donc fréquemment fatigués en fin de journée à cause de la durée de leur travail. Chenu observe qu'indépendamment du niveau de formation, les personnes qui organisent leur temps de manière autonome déclarent plus souvent manquer de temps ou être submergées, cette remarque valant également pour les entrepreneurs.

Policiers, militaires, ouvriers : des professions aux temps décalés.

De longs horaires de nuits et des petits matins regroupés sur un bref nombre de jours de la semaine : cette organisation reconnue pour sa pénibilité est caractéristique des chauffeurs, des ouvriers de l'industrie, de la manutention, du magasinage et du transport comme des policiers et des militaires. Beaucoup de ces derniers, dont les horaires sont particulièrement irréguliers, déclarent prolonger fréquemment leur journée de travail sans rémunération supplémentaire. Pour ce groupe et en comparaison avec des professions connaissant une organisation standard, le décalage et l'irrégularité des rythmes de travail conduisent plus souvent à exprimer une impression de fatigue causée par la lourdeur des horaires.

Une remarque générale peut conclure ce survol des rythmes professionnels, afin de préciser une tendance transverse à ces différentes organisations temporelles. Cette transversalité relève davantage des rôles sociaux : lorsque la durée du travail est contrôlée par l'analyse statistique, il apparaît que le sentiment d'être débordé-e résulte en effet à la fois des charges de travail professionnelles et domestiques. Plus précisément, la présence d'enfants va de pair avec une plus grande fréquence du sentiment de fatigue liée à la longueur ou à l'irrégularité des horaires de travail. Chez les femmes en particulier, cette sensation accompagne celle d'être dépassée, de manquer de temps dans la vie quotidienne. Ce constat incite à définir plus précisément les problèmes que rencontrent les hommes et les femmes pour concilier sphère familiale et vie professionnelle.

Les accords imparfaits de l'emploi et de la famille

Dans une enquête réalisée par l'Insee, près de 39 % des actifs en emploi trouvent que leur travail rend difficile l'organisation de leur vie de famille : 15 % jugent que c'est "tout à fait" difficile, et 24 % "un peu". Précisément, leurs perceptions se concentrent autour de quelques grands types de situations personnelles (Garner, Meda, Senik, 2004).

Perceptions de difficultés d'organisation (en %)

	Hommes	Femmes
Oui, tout à fait	16	14
Oui, un peu	24	24
Total affirmatif	40	38
Non	57	62
Ne se prononce pas	3	1
Total	100	100

Source : enquête "Histoire de vie sur la construction des identités", Insee 2003.

Lecture : 40 % des hommes et 38 % des femmes trouvent que leur travail rend difficile l'organisation de leur vie de famille.

"Trouvez-vous que votre travail (horaires, lieu, organisation) rend difficile l'organisation de votre vie de famille ?"

À cette question, les jeunes parents de moins de trente-cinq ans, et surtout les femmes de moins de vingt-cinq ans font état de plus grandes complications pour organiser leur vie familiale. En apparence, il n'existe pas de différence marquée entre hommes et femmes actifs. En fait, les femmes qui éprouvaient le plus de difficultés à tout concilier se sont retirées du marché du travail. Interrogées sur les raisons d'être devenues femmes au foyer, celles-ci déclarent massivement que c'est pour s'occuper de leur famille (86 %), quelques-unes évoquent des motifs financiers (15 %). On peut aussi percevoir la possibilité d'une influence du conjoint dans cette décision, puisque les hommes soulignent la complexité d'organiser activité professionnelle et vie de famille lorsque leur femme travaille, surtout à temps complet. En dehors de cette alternative – qui conduit 70 % des mères de moins de trente ans à souhaiter retravailler, le travail à temps partiel peut permettre de faciliter la conciliation si seulement il est "choisi" (c'est-à-dire, les intéressé-es déclarant ne pas souhaiter travailler davantage). En effet, les salarié-es dans cette situation font moins souvent part de problèmes pour orchestrer leur vie familiale.

Perceptions de difficultés pour les salariés à temps partiel

	(en %)
Femmes travaillant à temps partiel choisi	30
Femmes travaillant à temps partiel subi	37
Hommes travaillant à temps partiel choisi	17
Hommes travaillant à temps partiel subi	46

Source : enquête "Histoire de vie sur la construction des identités", Insee 2003.

Lecture : 30 % des femmes ayant choisi de travailler à temps partiel trouvent que leur travail rend difficile l'organisation de leur vie de famille, contre 37 % des femmes qui n'ont pas choisi le temps partiel.

À l'inverse, les horaires atypiques sont bel et bien montrés du doigt en tant que grands perturbateurs de la sphère familiale : en vivant avec un ou plusieurs enfant(s) de moins de onze ans, 72 % des femmes et 68 % des hommes attestent de difficultés lorsqu'ils travaillent de nuit plus d'une fois par semaine. Les effets des horaires variables sont un peu moins dommageables, mais ceux des horaires alternants sont pires (81 % des femmes avec enfant(s) expriment des problèmes) !

Enfin, l'appartenance à des catégories socio-professionnelles comme les travailleurs indépendants et, surtout pour les femmes, les employées des services et les cadres implique des organisations de vie familiale jugées complexes. De plus, le sentiment de difficulté s'élève en fonction du niveau d'études et du niveau de revenus. Tels sont les constats de l'enquête "Histoire de vie sur la construction des identités" lancée en 2003 par l'Insee auprès de 8 403 adultes vivant en France métropolitaine.

Perceptions de difficultés d'organisation selon la profession (en %)

	Hommes	Femmes
Agriculteurs	57	47
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	64	60
Cadres, professions intellectuelles sup.	42	46
Professions intermédiaires	39	37
Employés	44	35
<i>dont employés de commerce</i>	39	52
Ouvriers	35	33

Source : enquête "Histoire de vie sur la construction des identités", Insee 2003.

Lecture : 57 % des hommes et 47 % des femmes agriculteurs trouvent que leur travail rend difficile l'organisation de leur vie de famille.

Des observations convergentes et divergentes

Ces derniers résultats soulignent les effets sur le plan de la conciliation des rythmes professionnels identifiés par Chenu (2002) : l'organisation du temps de travail par secteurs d'activité et par professions entre plus ou moins en dissonance avec les rythmes de la vie familiale. Le travail, "grand intégrateur" selon le sociologue Yves Barrel, est aussi le grand répartiteur des temps des individus occupés à des activités professionnelles. Une réduction du temps de travail ou quelques aménagements permettent-ils d'améliorer la conciliation des temps pour les personnes actives en emploi ?

"D'une manière générale, la conciliation du travail et de la vie familiale est-elle devenue plutôt plus facile ou plus difficile pour vous (depuis la réduction du temps de travail) ?"

À cette question, le tiers des salariés considèrent que la conciliation travail et vie de famille est devenue plus facile : 38 % pour les femmes, 32 % pour les hommes (Estrade, Méda, Orain, 2001). Cependant, plus de la moitié (57 %) déclarent la situation inchangée. Depuis la RTT, quatre salarié-es sur dix passent plus de temps avec leur conjoint-e, et près de la moitié des parents d'enfants de moins de douze ans en consacrent davantage à leurs enfants. Cette enquête "Réduction du temps de travail et modes de vie" a été réalisée entre novembre 2000 et janvier 2001 par la Dares, auprès des salariés à temps complet ayant connu une RTT depuis au moins un an (1 618 personnes interrogées en face à face).

"Arrivez-vous à concilier les exigences de votre vie professionnelle et les contraintes de votre vie personnelle ?"

Près de 87 % des salariés affirment concilier les exigences de leur vie professionnelle et les contraintes de leur vie personnelle : 44 % estiment y arriver "tout à fait" et 43 % "plutôt". Quant aux principales contraintes dans leur vie quotidienne en dehors du travail, la réponse fournie par 27 % d'entre eux est le manque de temps. Ce sondage Baromètre Accor services/Ipsos a été effectué par téléphone début juillet 2004 auprès d'un échantillon de 1 200 salariés français âgés de 18 ans et plus (hors artisan, commerçant, agriculteur, profession libérale).

Impressions de conciliation (en %)

	Ensemble
Oui, tout à fait	44
Oui, plutôt	43
Total affirmatif	87
Non, plutôt pas	8
Non, pas du tout	5
Total négatif	13
Ne se prononce pas	-
Total	100

Source : sondage Baromètre Accor services, Ipsos 2004.

Lecture : 87 % des salarié-es arrivent à concilier leurs vies professionnelle et personnelle.

"D'une manière générale, diriez-vous que votre entreprise vous permet de concilier votre vie professionnelle et votre vie privée... ?"

À peu près autant d'hommes que de femmes (78 %) déclarent que leur entreprise leur permet de concilier leurs vies professionnelle et privée, sans différenciation majeure selon les caractéristiques du salarié (emploi dans le privé ou le public, âge, catégorie socioprofessionnelle). Par ailleurs, 61 % des hommes comme des femmes estiment que leur entreprise prend en compte les contraintes liées à leur vie privée et familiale. Ce sondage exclusif CSA/Liaisons Sociales a été mené auprès d'un échantillon de 765 salariés représentatifs de la population française âgée de 15 ans et plus, et réalisé par téléphone début mars 2001.

Perceptions de conciliation (en %)

	Hommes	Femmes
Très facilement	23	22
Assez facilement	54	56
Facilement	77	78
Assez difficilement	16	14
Très difficilement	6	7
Difficilement	22	21
Ne se prononce pas	1	1
Total	100	100

Source : sondage CSA/Liaisons Sociales 2001.

Lecture : 78 % des femmes et 77 % des hommes pensent que leur entreprise leur permet de concilier leurs vies professionnelle et personnelle.

"Aujourd'hui, avez-vous le sentiment d'arriver à concilier votre vie professionnelle et votre vie familiale de façon satisfaisante pour vous ou vos enfants ?"

Près de 71 % des parents expriment le sentiment d'arriver à concilier leurs vies professionnelle et familiale de manière satisfaisante : 24 % "tout à fait", 47 % "plutôt". L'institut Ipsos a effectué ce sondage pour *Enfant magazine* concernant le thème "les parents actifs et le temps" auprès d'un échantillon représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus (soit 538 parents actifs d'enfants âgés de 0 à 7 ans interrogés par téléphone du 29 novembre au 13 décembre 2002).

Sentiment de conciliation (en %)

	Ensemble
Oui, tout à fait	24
Oui, plutôt	47
Total affirmatif	71
Non, plutôt pas	20
Non, pas du tout	8
Total négatif	28
Ne se prononce pas	1
Total	100

Source : sondage Ipsos 2002.

Lecture : 71 % des parents actifs ont le sentiment d'arriver à concilier leurs vies professionnelle et personnelle de façon satisfaisante.

Références

- Bué J., Hamon-Cholet, Puech I., 2003, "Organisation du travail : comment les salariés vivent le changement ?", *Premières informations et Premières Synthèses*, n°24.1, Dares, ministère des Affaires sociales, du travail et de la solidarité, juin.
- Chenu A., 2002, Les horaires et l'organisation du temps de travail, *Economie et statistique*, n° 352-353, septembre, Insee.
- Estrade M-A, Meda D, Orain R, 2001, "Les effets de la réduction du temps de travail sur les modes de vie : qu'en pensent les salariés un an après ?", *Premières Synthèses* n°21.1, Dares, ministère de l'Emploi et de la solidarité, mai.
- Garner H., Meda D., Senick C., 2004, "La difficile conciliation entre vie professionnelle et vie familiale", *Premières informations et Premières Synthèses*, n°50.3, Dares, ministère de l'Emploi, du travail et de la cohésion sociale, décembre.
- Insee, 2002, "Temps sociaux et temps professionnels au travers des enquêtes Emploi du temps", *Economie et statistique*, n° 352-353, septembre.

La conciliation en questions

De plus en plus d'enquêtes et de sondages introduisent une ou plusieurs questions portant sur "l'introuvable" conciliation travail et vie privée ou familiale. Or les réponses des personnes interrogées apparaissent différenciées et parfois, les résultats surprennent. Une part d'explication se trouve en partie dans le libellé de la question elle-même, incitant clairement à une réponse positive ou négative.

De plus, la technique du recueil de l'information, par téléphone ou en face à face, prenant en compte ou non les spécificités de l'environnement professionnel (organisation, nombre d'heures, horaires flexibles, contrats, travail...) et les caractéristiques personnelles de la personne interrogée (âge, sexe, vie maritale, nombre de personnes au foyer...), ne donne alors qu'une vision plus ou moins partielle de cette conciliation. Il est donc non seulement nécessaire de poursuivre l'inventaire et l'invention des instruments favorables à un meilleur équilibre, mais il est également essentiel de bien poser la question.



Agnès Checcaglini, Frédéric Séchaud
Céreq

- Janvier 2005 -